



Synthèses Sociales au 24/06/2013

CONTRAT DE TRAVAIL

Afin d'assurer une « souplesse de fonctionnement à l'entreprise » et des « possibilités d'évolutions attractives aux salariés », l'ensemble des partenaires sociaux du groupe Schneider Electric ont conclu, le 11 mars 2013, un accord relatif au développement de la mobilité individuelle applicable à l'ensemble des entités implantées en France. L'actualité n° 16370 - vendredi 21 juin 2013

IRP

Dans deux arrêts du 12 juin, la Cour de cassation rappelle que le temps de trajet des représentants du personnel, pris en dehors de l'horaire normal de travail et effectué en exécution des fonctions représentatives, doit être rémunéré comme du temps de travail effectif pour la part excédant le temps normal de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. Elle écarte ainsi expressément l'application des dispositions de l'article L. 3121-4 du Code du travail, qui régissent depuis 2005 le temps de trajet domicile-lieu de travail des salariés. L'actualité n° 16369 - jeudi 20 juin 2013

Dans un arrêt rendu le 11 juin, la Cour de cassation précise pour la première fois que le salarié protégé licencié sans demande d'autorisation ne peut prétendre à l'indemnité forfaitaire égale aux salaires courant jusqu'à la fin de la protection qu'à la condition d'avoir présenté sa demande d'indemnisation avant cette date. À défaut, son montant dépendra du seul préjudice subi. L'actualité n° 16368 - mercredi 19 juin 2013

MALADIE

Les plafonds de ressources pris en compte pour l'attribution de la CMUC et de l'ACS seront revalorisés de 8,3 % au 1er juillet 2013, en application d'un décret paru au JO le 18 juin. 750 000 personnes supplémentaires pourraient prétendre à ces aides. L'actualité n° 16368 - mercredi 19 juin 2013

REMUNERATION

L'Afep (Association française des entreprises privées) et le Medef (Mouvement des entreprises de France) ont publié, le 16 juin, une version révisée du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, dit code Afep-Medef. L'actualité n° 16369 - jeudi 20 juin 2013

RETRAITE

Le rapport Moreau, « Nos retraites demain: équilibre financier et justice », remis le 14 juin au Premier ministre, ouvre le chantier de la réforme des retraites, qui devrait aboutir d'ici à la fin de l'année. Les mesures envisagées pour un « retour à l'équilibre financier à l'horizon 2020 » portent à la fois sur le niveau des pensions de retraite et sur l'allongement de la durée d'activité.

L'actualité n° 16367 - mardi 18 juin 2013

Pour accompagner « les efforts à consentir à court terme » (v. page 2), le rapport Moreau, intitulé « Nos retraites demain, équilibre financier et justice », publié le 14 juin, propose une kyrielle de pistes de réflexion pour renforcer l'équité des régimes de retraite.

L'actualité n° 16367 - mardi 18 juin 2013

La bande de Gattaz

« Pierre Gattaz a deux nouveaux meilleurs amis », plaisante **Le Point** (20 au 26-6).
« Ils s'appellent Geoffroy Roux de Bézieux et Patrick Bernasconi et, en le ralliant dans

la course à la tête du Medef, ils lui ont offert le poste sur un plateau, avant même l'élection, prévue le 3 juillet. En échange, les deux anciens candidats seront investis vice-présidents délégués de l'organisation patronale. Il y a aussi, parmi les promus, Jean-François Pilliard, responsable du pôle social : avec lui, c'est l'UIMM qui retrouve les devants de la scène. » Pour **Challenges** (20-6), « l'alliance des trois "gros" candidats ne saurait surprendre, tant ils affichent une même référence : l'Allemagne de Gerhard Schröder, le chancelier qui lui a imposé son Agenda 2010 ». Mais « pour ne pas effrayer les syndicats, à quelques heures de la conférence sociale, Pierre Gattaz a annoncé l'arrivée de Jean-François Pilliard dans l'équipe, en tant que vice-président en charge du social. Délégué général de l'UIMM et président de l'Unédic, il connaît bien les rouages de la négociation ».

Le spectre des délocalisations ressurgit en Italie

Deux semaines après le numéro un de l'électroménager italien Indesit, le fleuron de l'ameublement Natuzzi, l'une des rares sociétés du secteur cotées à Wall Street depuis 1993, a confirmé son intention de supprimer 1 900 postes dans la péninsule, sur un effectif total de 6 615 salariés dont 2 700 en Italie. « Un nouveau traumatisme pour la région des Pouilles, déjà confrontée aux difficultés du complexe sidérurgique Ilva du groupe Riva, à Tarente, après sa mise sous tutelle par le gouvernement », indiquent **Les Echos** (18-6). Selon le quotidien économique, « dans la foulée des plans sociaux déjà annoncés par Indesit, Selex (Finmeccanica), Brembo et Menarini (secteur pharmaceutique), les syndicats redoutent un retour du syndrome des "délocalisations sauvages" ».

Les tribunaux du travail deviennent payant au Royaume-Uni

À partir du 1^{er} juillet, l'accès aux tribunaux du travail, équivalents de nos conseils de prud'hommes, deviendra payant, annonce **Gestion sociale** (20 au 26-6). Les frais varieront selon la nature du préjudice présumé : 1 200 livres sterling pour une plainte liée à la discrimination, 390 livres sterling pour un litige portant sur le salaire ou les congés payés. Le barème a fait bondir le syndicat TUC : « Non seulement les plus modestes seront privés de tout recours, mais certains droits d'accès seront supérieurs au préjudice. Les petits dommages resteront impunis. »

Même en Europe, le droit syndical est rogné

Le rapport 2013 de la Confédération syndicale internationale (CSI) sur les violations des droits syndicaux dans le monde n'épargne pas l'Union européenne, analyse **Gestion sociale** (20 au 26-6). Au chapitre des inégalités, le cas de l'Allemagne est cité en exemple. Près de 7,5 millions de personnes occupées à des mini-emplois doivent se contenter de salaires allant de trois euros à 450 euros par mois. « Cela a un impact sur le taux de syndicalisation et fragmente la négociation collective, dans la mesure où les précaires sont dissuadés de s'affilier à un syndicat et ne sont pas couverts par la négociation collective », constate la CSI.



<http://www.fo-metaux.com>



<http://www.uci-fo.com>



<http://www.force-ouvriere.fr>